Note de lecture

Titre :	L'ORTHOGRAPHE EN CRISE A L'ECOLE Et si l'histoire montrait le chemin ?
Éditeur :	Retz, 2008
Auteur :	André Chervel

www.ac-creteil.fr

La crise de l'orthographe à l'école est une affirmation attestée par différentes enquêtes, études statistiques à l'appui : le niveau scolaire des élèves en orthographe est en baisse, et le système éducatif n'apporte pas de réponse à la hauteur du problème. André Chervel questionne ce constat sous un angle d'étude historique : les grandes périodes et événements qui nous permettent de comprendre l'évolution de l'orthographe française, son enseignement, et plus précisément, la maîtrise de l'orthographe par les Français.
Etudier l'évolution de l'orthographe française, du 16ème au 20ème siècle, ne suffit pas. Cette analyse ne peut être dissociée de la question de l'apprentissage de la lecture, notamment avec le développement massif de l'alphabétisation au 16ème puis au 19ème siècle.
L'intérêt de ce livre est donc la réflexion qu'il porte sur l'évolution de l'orthographe française dans ses liens étroits avec l'apprentissage de la lecture, et par conséquent la formation des maîtres et la didactique de l'orthographe.
Reste posée la question de l'avenir de l'orthographe. Le niveau général est-il condamné à baisser ? André Chervel montre, dans la dernière partie de son livre, qu'une simplification de l'orthographe, nouvelle évolution de l'écriture, est aujourd'hui nécessaire. Simplifier l'écriture n'est pourtant pas une idée novatrice. C'est bien grâce aux réformes successives de l'orthographe, aux 17ème et 18ème siècles, que l'apprentissage de la lecture a été possible.
Pourquoi dès lors écarter cette idée si l'on a réellement l'ambition d'une maîtrise de l'orthographe par tous les élèves ?

L'évolution de l'orthographe française

Dès la fin du 17ème siècle, la complexité de l'orthographe française a posé problème « pénurie de graphèmes et obligation de se débrouiller avec les moyens du bord ». Ainsi peut se résumer pour André Chervel, la caractéristique de l'orthographe française. Le nombre de graphèmes est très inférieur à celui des phonèmes, d'où la nécessité de « se débrouiller » avec les lettres existantes afin de résoudre la difficulté de la transcription des sons intermédiaires (voyelles fermées, ouvertes, nasales, longues, brèves…).
Problème toutefois marginal pendant des siècles, puisqu'une infime fraction de la population lit et écrit, essentiellement le latin, ceci jusqu'au 16ème siècle, période où les réformes religieuses (réforme protestante, puis contre-réforme catholique) vont entraîner des changements profonds : obligation faite aux fidèles de lire les textes religieux en français, et donc, pour les prêtres d'enseigner la lecture. Les écoles s'ouvrent alors, avec au programme deux disciplines : la religion et la lecture.
C'est donc bien à partir de la lecture et de son apprentissage que va se poser la question de l'orthographe française à partir du 17ème siècle.

Lire : apprentissage passif, apprentissage actif de l'orthographe

Apprendre à lire – le latin d'abord puis le français au 17ème siècle – conduit à un premier niveau d'apprentissage passif de l'orthographe, mémorisation intériorisée des mots, le second apprentissage étant celui des règles : apprentissage actif.
Au 17ème siècle, la langue française devient la langue de culture de toute l'Europe. Deux siècles plus tard, au 19ème siècle, la société française connaît une vague massive d'alphabétisation. Ces deux périodes sont

déterminantes pour l'enseignement de la lecture. Le problème est alors posé : la complexité de l'orthographe rend difficile l'apprentissage de la lecture, difficulté à lire l'orthographe avant celle de l'écrire. De là les premiers grands changements de la langue française : **simplifier l'orthographe pour faciliter l'apprentissage de la lecture.** Les maîtres chargés d'enseigner la lecture vont influencer la simplification de l'orthographe à partir de « l'usage orthographique » et de ses variantes les plus simples : suppression des consonnes muettes, moins de lettres muettes et étymologiques, relation biunivoque phonème / graphème, régularisation des séries morphologiques dont le s du pluriel... longue évolution du milieu du 17ème siècle jusqu'en 1835.
C'est la première grande réforme de l'orthographe, la seconde étant **l'abandon du latin**, avec ce même objectif : faciliter l'apprentissage de la lecture, transformation lente et inégale selon les lieux (ville, campagne), et les écoles (libre, publique).

Sous l'ancien régime, l'école est un lieu où on apprend à lire, l'écriture vient en second. On apprend à écrire quand on sait lire, la lecture est sacrée, l'écriture profane. Il s'agit alors de la calligraphie et non de l'orthographe. La modernisation de la vie économique (nouveaux métiers : secrétaire, domestique, notaire…), va amener progressivement les débuts de **l'orthographe active et l'invention de la grammaire scolaire.**
La dictée est l'exercice qui fait passer l'élève de l'orthographe passive à l'orthographe active. Les notions de phrase, de complément, de proposition, d'analyse logique, les règles d'orthographe grammaticale sont les éléments qui fondent cette discipline nouvelle.
Dès lors, l'orthographe est « installée ».

L'enseignement : une nouvelle formation pour de nouveaux élèves

La montée en puissance de l'orthographe et de la grammaire, ainsi que la scolarisation massive du 19ème siècle obligent à repenser le système éducatif : création des écoles normales, loi Guizot, réforme du brevet des maîtres, « brevet de capacités ».
Les écoles se multiplient, les enfants de tous les villages de province sont scolarisés. C'est là un nouveau défi pour le système éducatif : accélérer la formation initiale et continue des maîtres, moderniser les méthodes d'enseignement de l'orthographe. La dictée quotidienne s'introduit dans les classes ainsi que la grammaire scolaire.

De l'enseignement de l'orthographe…

Le recrutement des maîtres se fera essentiellement sur la base de l'orthographe, on assiste à une véritable « vague orthographique » qui répond en même temps à une demande croissante de la société : les services administratifs se développent et les recrutements se font à partir de dictées… difficiles. Dés lors, le métier d'enseignant se métamorphose : le maître d'école devient l'instituteur, véritable expert en orthographe, doté d'une forte reconnaissance sociale dans les villages (aux côtés du maire et du curé).
Et l'instituteur devient le défenseur de l'orthographe contre ceux qui voudraient la réformer, ceci durant les 19ème et 20ème siècles.
C'est la naissance du mythe de l'orthographe : la dictée quotidienne, le barème des fautes, le classement des bons et des mauvais élèves. Cette suprématie durera deux siècles (19ème et 20ème siècles), jusqu'à une certaine lassitude des enseignants face à enseignement jugé trop formel et peu efficace.

…à l'enseignement du français

Jules Ferry, ministre de l'éducation fixe les nouveau objectifs de l'école primaire : faire de la littérature avant de faire de l'orthographe et de la grammaire, « faire des hommes avant de faire des grammairiens ».
Ferdinand Buisson - directeur de l'instruction primaire - organise le nouvel enseignement du français : la littérature, la rédaction, la poésie, le vocabulaire, deviennent les nouvelles priorités à la place de la grammaire, de l'orthographe avec les abus de la leçon de mots et de la dictée.
Le temps de l'orthographe est en recul, **l'enseignement de la « langue française » est officiellement créé (arrêté du 27 juillet 1882).**
Le premier conflit opposant les défenseurs de l'orthographe aux partisans de la langue et de la littérature éclate, projets et rapports se succèdent, sans aboutir, face aux campagnes toujours d'actualité sur « le niveau (qui) baisse ».

Le niveau baisse ! Celui des maîtres ? Celui des élèves ?

Différentes études statistiques permettent différents constats en ce qui concerne l'histoire du niveau de l'orthographe par les français :

- du côté des maîtres : une forte évolution de leur niveau en orthographe entre le début et le milieu du 19ème siècle : en 1829, 69% des maîtres d'école ignorent l'orthographe, avec des écarts selon les départements.
- du côté des élèves, deux tendances opposées : une hausse considérable entre la fin du 19ème et du 20ème siècle, puis une baisse, confirmée par la dernière enquête (2005), entre le début et la fin du 20ème siècle (1925 / 1995).

La dernière étude réalisée en 2005, montre que, aujourd'hui, les élèves ont un retard en orthographe de deux années scolaires environ par rapport aux mêmes élèves en 1986 (les élèves de 5ème sont au même niveau que ceux de CM2, de 3ème, que ceux de 5ème de 1986).

Et si l'histoire montrait le chemin ?

Même si les nouvelles orientations de l'enseignement (Ferry, Buisson, Pécaut), avec l'apport de nouvelles disciplines et la diminution du temps pour enseigner l'orthographe, expliquent la baisse actuelle du niveau des élèves, un retour à un enseignement traditionnel de l'orthographe n'est pas envisageable, pas plus que ne le serait une réforme phonétique de l'écriture.

Dans la dernière partie de son livre, André Chervel propose donc trois grandes idées, qui s'inscrivent dans la continuité de l'évolution de l'orthographe française :

- Simplifier l'orthographe, de la même manière que les maîtres d'école ont, au 17ème siècle, réformé l'orthographe pour pouvoir enseigner la lecture. Cette nouvelle simplification concernerait les pluriels, et les consonnes doubles, en fondant des règles simples et sans exception.
- Créer un enseignement disciplinaire de l'orthographe, défini par un horaire et une progression, qui sont les fondements même d'une discipline.
- Développer et orienter la recherche dans le domaine de la langue, en lien avec cette problématique de l'enseignement de l'orthographe.

Défi pour l'école, enjeu de société…

L'enjeu de cette question n'est pas seulement pédagogique, il est aussi idéologique : renoncer à des changements reviendrait à faire de l'orthographe une discipline réservée à une élite cultivée, avec des effets ségrégatifs redoutables. Quant aux nouvelles orientations didactiques, même si leur impact est indéniable, elles n'apportent à ce jour qu'une réponse limitée à ce défi.

Note de lecture rédigée par Sylvie Maltraversi